

## Conférence générale

36e session, Paris 2011

36 C

United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization

Organisation des Nations Unies pour l'éducation,

la science et la culture

Organización
de las Naciones Unidas

para la Educación, la Ciencia y la Cultura

Организация Объединенных Наций по вопросам образования, науки и культуры

> منظمة الأمم المتحدة للتربية والعلم والثقافة

> > 联合国教育、 科学及文化组织

36 C/68 2 novembre 2011

Original français

Point 1.2 de l'ordre du jour

## DEUXIÈME RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

S. E. M. Uffe Andreasen (Danemark)

Président du Comité de vérification des pouvoirs

Depuis mon premier rapport soumis en séance plénière, le 29 octobre 2011, le Comité a reçu les pouvoirs en bonne et due forme de la délégation de l'État membre suivant :

Îles Marshall

Le Comité a également reçu les pouvoirs provisoires de la délégation de l'État membre suivant :

Guinée-Bissau

Le Comité a également reçu les pouvoirs en bonne et due forme des délégations des États membres suivants, qui avaient auparavant présenté des pouvoirs provisoires :

Argentine

République-Unie de Tanzanie

Conformément à l'autorisation qui m'a été donnée par le Comité de vérification des pouvoirs, je propose que la Conférence générale accepte ces pouvoirs.

Les délégations des États membres dont les noms suivent n'ont pas encore présenté de pouvoirs :

Antigua-et-Barbuda Dominique Micronésie (États fédérés de) Sao Tomé-et-Principe Les délégations de Membres associés dont les noms suivent n'ont pas encore présenté de pouvoirs :

Aruba Îles Caïmanes Tokélaou

La délégation d'observateur dont le nom suit n'a pas encore présenté de pouvoirs :

Liechtenstein

Ce document est imprimé sur du papier recyclé.